

Arrêté N° 2005 ¹⁶⁸ /MS/CAB
Portant nomination de Directeurs Régionaux à
l'Office de Santé des Travailleurs

LE MINISTRE DE LA SANTE



- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 2002-204/PRES du 6 juin 2002, portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n° 2004-003/PRES/PM du 17 janvier 2004, portant remaniement du Gouvernement du Burkina Faso ;
- Vu le décret n° 2002-464/PRES/PM/MS du 04 octobre 2002, portant organisation du Ministère de la Santé ;
- Vu le kiti N° AN IV-429/CNR/SAN du 31 juillet 1987, portant création de l'office de Santé des Travailleurs ;
- Sur proposition du Directeur Général de l'Office de Santé des Travailleurs ;

ARRETE

- Article 1 : **Madame HIEN/SOME Adélaïde**, Mle 27055 M, Médecin du travail est nommée Directrice Régionale de l'OST de Ouagadougou.
- Article 2 : **Madame DA/SOME Mouon Ludwine**, Mle 41258, Médecin du travail, est nommée Directrice Régionale de l'OST de Koudougou.
- Article 3 : **Monsieur SANON Cyrille**, Mle 46938, Médecin du travail, est nommé Directeur Régional de l'OST de Fada N'Gourma.

Article 4 : Le Secrétaire Général du Ministère de la Santé, le Directeur Général de l'OST, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Article 5 : Le présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de prise de service des intéressés, sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Ampliations :

- CAB
- SG
- DRH
- PCA/OST
- DG/OST
- HC/Koudougou
- HC/Fada
- DAF
- AC
- CF/OST
- CI
- DAT
- CF
- Intéressés
- Archives

Ouagadougou, le 22 APR 2005

Bédouma Alain YODA

Officier de l'Ordre National